

N°	1	8	7
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil neuf Le lundi 26 octobre à 10h, les membres du conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. PECQUERY.
- Animations CPIE : tarifs 2010	Etaient présents ce jour : Mme GAOUYER, MM. AUBRY, BIGNON, DECORDE, DUHAMEL, LOIN, MAQUET, PECQUERY, SENEAL. Absents excusés : Mme HUREL, MM. ARCILLON, JACOB, JUMEL, MAUGEZ, VANSEVENANT (pouvoir à M. Pecquery)
DATE DE LA CONVOCATION :	
24 septembre 2009	
NOMBRE DE DELEGUES :	<u>- Les animations CPIE 2010</u> M. FORGEOIS explique que la convention qui lie l'Institution au CPIE Vallée de Somme doit être renouvelée, comme en début de chaque année scolaire. Cela permet de faire intervenir les animateurs du CPIE pour le compte de l'Institution dans le cadre du projet d'animations « Au fil de la Bresle ».
En exercice	15
Présents	9
Votants	10
	<i>Le Conseil, à l'unanimité de ses membres, accepte la reconduction du partenariat avec le CPIE Vallée de Somme, et accepte les tarifs 2009/2010. Ces derniers restent inchangés : 163 € la ½ journée et 257 € la journée. De plus, l'Institution continuera de demander une participation aux destinataires de ces animations à hauteur de 20% de leur coût réel (hors frais de déplacement), les 80% restants à la charge de l'Institution.</i>

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Jacques PECQUERY